

EXEMPLES D' ACTIONS :

► La cellule pour situations complexes

La cellule ressource pour situations complexes du CLSM est mise en place depuis 2014. Cette cellule rassemble des professionnels de différents secteurs afin de rechercher une solution adaptée à une situation comportant des éléments de souffrance psychique intriqués à des difficultés sociales et/ou sanitaires.

La cellule se réunit, à la demande des professionnels, sous un délai de deux à trois semaines. Une heure environ est consacrée à la présentation d'une situation.

La sollicitation se fait par le biais d'une grille validée par le coordinateur du CLSM. Une charte déontologique de fonctionnement est remise à l'ensemble des partenaires impliqués.

► Les Semaines d'Information en Santé Mentale

Depuis plusieurs années, le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) de l'agglomération roubaisienne participe aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM).

Chaque année, citoyens, associations, professionnels organisent des actions d'information et de réflexion dans toute la France. A partir du thème annuel fixé par le collectif national des SISM, chacun peut prendre l'initiative d'organiser une action répondant aux objectifs des SISM.

Un comité d'organisation se réunit tous les ans dans le cadre du CLSM afin de préparer et de mettre en place un ou plusieurs événements sur le territoire à destination du grand public, de professionnels et/ou d'utilisateurs.

Plus d'infos : <http://www.semaine-sante-mentale.fr/>

LE CLSM DE L'AGGLOMERATION ROUBAISIENNE

Créé en mars 2013, le CLSM de l'agglomération roubaisienne concerne quatre secteurs de psychiatrie adulte et deux secteurs de psychiatrie infanto-juvénile.



Pour plus d'informations :

Au local, la coordinatrice du CLSM :

► Audrey LELEU
03.20.81.57.38
aleleu@ccas-roubaix.fr

Au national, le Centre National d'Appui et de Ressources aux CLSM :

► Pauline GUEZENEC
03.20.43.71.05
pguezenec@epsm-lm.fr



LE CONSEIL LOCAL
DE SANTE MENTALE
DE L'AGGLOMERATION
ROUBAISIENNE

Qui sommes-nous ?

Un dispositif porté par le CCAS de Roubaix et l'EPSM de l'agglomération lilloise, en partenariat avec les villes de Hem, Lannoy, Wasquehal et Wattrelos.

ROUBAIX
CCAS

ars
Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France

ROUBAIX
CCAS

ars
Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France

QU'EST-CE QU'UN CLSM ?

► Instance de concertation, le CLSM permet de favoriser une mise en cohérence entre les secteurs psychiatriques concernés et le reste du champ sanitaire et social, les usagers, les bailleurs, les associations, les familles et les habitants.

Il participe à la constitution d'un véritable réseau de santé mentale répondant aux besoins de la population.

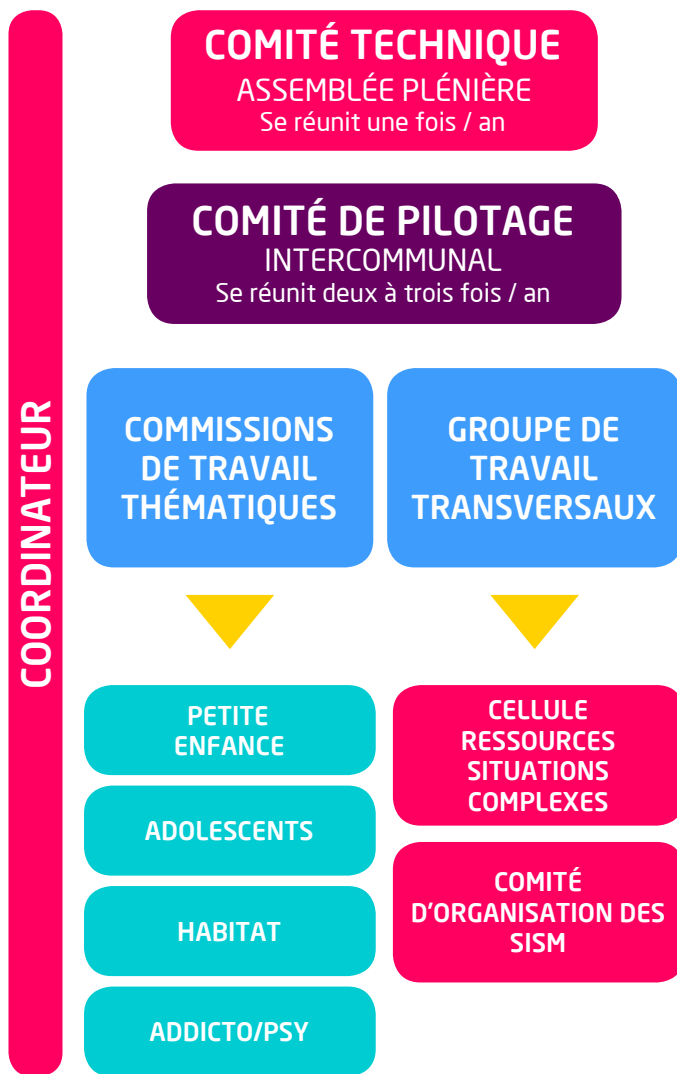


LES MISSIONS DU CLSM

- **Observation et réflexion** : Identification des ressources existantes sur le territoire et des besoins repérés par les acteurs et les usagers.
- **Développement d'une stratégie locale** qui réponde aux besoins sociaux de santé et santé mentale.
- **Développement du travail en interdisciplinarité**, complémentarité et du partenariat.
- **Mise en place d'actions coordonnées** : accès aux droits et aux soins, prévention, insertion et lutte contre l'exclusion et la stigmatisation.



SON ORGANISATION



SA COMPOSITION

Les villes signataires :

Elus et services municipaux

- Roubaix, Hem, Lannoy, Wasquehal et Wattrelos

L'EPSM de l'agglomération lilloise

► Les secteurs de psychiatrie adultes :

G12, G13, G14, G15

► Les secteurs de psychiatrie infanto-juvénile :

I07 et I13

Les représentants d'usagers et de leurs familles

- GEM La Pause, UNAFAM...

Les partenaires institutionnels :

- ARS, CH de Roubaix, CHI de Wasquehal, CH de Wattrelos, la Préfecture, le Département

Le secteur médico-social

- SAVS, CSAPA...

Les partenaires associatifs

Les bailleurs sociaux...

LE RÔLE DU COORDINATEUR

